



## LECTURE DES FICHES TECHNIQUES

### CARTE DE LOCALISATION

Carte de localisation des observations.

Source : « GT, octobre 2020 » (données fournies par le CIRAD Réunion croisant l'ensemble des données partenaires) ou « PNRUN, 2022 » (avec ajouts récents aux données susmentionnées).



### PICTOGRAMMES

100

Cette espèce est inscrite sur la liste de 100 établie par le Comité français de l'UICN et le SSC Invasive Species Specialist Group de l'UICN, figurant parmi les plantes les plus envahissantes au monde.

5

Niveau d'invasibilité selon l'échelle de Lavergne C., 2016.

Seuls les niveaux mentionnés dans les fiches techniques de ce guide sont décrits ici.

**5** : très envahissante, dominante ou co-dominante à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou perturbés (perturbations naturelles : chablis et autres trouées, coulées volcaniques, glissements de terrain) avec de fortes densités. Il s'agit des espèces « transformers ».

**4** : moyennement envahissante, se propageant spontanément à la fois dans les milieux anthropisés, semi-naturels et naturels intacts ou faiblement perturbés par les activités humaines, avec des densités plus ou moins importantes, sans toutefois dominer ou co-dominer la végétation.

**3+** : envahissante dans les milieux anthropisés, c'est-à-dire perturbés par les activités humaines (friches, terrains vagues, végétation secondaire, cultures, pâturages, plantations forestières, jardins, bords de route, ...), mais aussi présente

dans certains milieux naturels sans montrer pour le moment un comportement envahissant (espèce qualifiée d'émergente ou potentiellement envahissante en milieu naturel).

**2P** : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée, et surtout montrant un comportement envahissant (multiplication importante, expansion récente, propagation imminente) dans seulement une ou deux localités de l'île. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde

**2** : potentiellement envahissante, c'est-à-dire parfois cultivée, échappée de jardins ou de cultures, ou localement naturalisée dans une ou plusieurs localités, mais dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée. La plupart sont connues pour être envahissantes ailleurs dans d'autres régions ou îles du monde

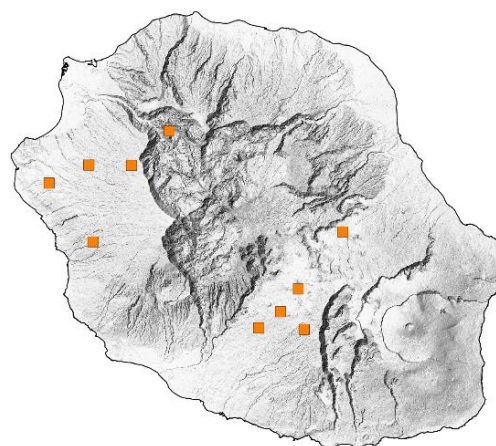


Cette espèce est interdite d'introduction et de tous usages sur le territoire réunionnais par l'arrêté du 1<sup>er</sup> avril 2019.

# FAUX TAMIER

**NOM LATIN :** *Senecio tamoides*  
**SYNONYMES :** -  
**AUTRES NOMS :** Sénéçon faux-tamier  
**FAMILLE :** Asteraceae  
**ORIGINE :** Afrique du Sud

3+



Observations de *Senecio tamoides* Source : PNRUn, 2022.

0 10 20 30 km

## DESCRIPTION & IMPACTS

*S. tamoides* est une liane vigoureuse rampante sur le sol ou grimpante de plusieurs mètres dans les arbres. Sa croissance est rapide avec des tiges cylindriques, glabres, pouvant atteindre 5 m de long. Les feuilles vert clair, brillantes et charnues ressemblent à celles du lierre (forme triangulaire) avec des lobes inégaux et se maintiennent toute l'année. Les inflorescences sont en grappes. Floraison à la fin de la saison chaude (avril-mai) à La Réunion. Les capitules, jaunes, sont cylindriques et mesurent environ 3mm de diamètre; entourée d'une spirale de cinq à sept bractées entourées de deux à quatre plus petites bractées ou bractéoles. Les fruits sont des akènes d'environ 2mm de long. L. R. (2021)

Il colonise rapidement les forêts et trouées, en grimpant aux arbres. Il forme une couverture dense qui finit par étouffer l'arbre support et/ou le fait tomber sous son poids.

## HABITATS COLONISÉS

Originaire d'Afrique du Sud, où il croît sur les lisières forestières, il a été introduit à La Réunion pour l'ornement, et est cultivé surtout dans les hauts. Dans le milieu naturel, sa présence est connue sur un nombre encore limité de stations (principalement au Maïdo où elle colonise un large territoire, et au Tampon).

Dans les Mascareignes, il est présent à La Réunion et à Maurice. Ailleurs dans le monde, il est connu au Portugal, en Espagne, aux Açores, à Madagascar, en Inde, en Amérique centrale et du Sud et en Australie.

Le faux tamier aime une situation mi ombre (besoin de soleil pour fleurir), un sol bien drainé, et il est résistant à la sécheresse. Cependant, à basse altitude dans les zones plus chaudes, il ne devient pas envahissant. L. R. (2021)

## ÉCOLOGIE

**Mode de reproduction :** Pollinisation par les insectes.

**Mode de dissémination :** Dispersion des graines par le vent et bouturage de tige.

**Banque de graines :** Pas d'informations.



## MÉTHODES DE LUTTE

### Prévention et lutte précoce

Les stations connues de cette espèce sont assez peu nombreuses et de petite ou moyenne taille, et sont donc encore maîtrisables avant que le faux tamier ne prolifère dans le milieu de façon incontrôlable. Il est donc particulièrement important d'être vigilant sur la détection précoce de cette espèce.

### Méthodes de gestion

Il n'existe pas d'écrits concernant la lutte contre cette espèce dans d'autres territoires. A La Réunion, deux associations (OCRE & SCABE) organisent des chantiers citoyens depuis 2019, avec le soutien de la Mairie de Saint-Paul. Cette fiche est donc un retour d'expérience de la lutte menée lors de ces chantiers.

#### Méthode manuelle/physique

La lutte a été exclusivement manuelle :

**COUPE** : Coupe de la partie aérienne à l'aide de petits outils. Cette méthode est à utiliser seulement dans le but de retarder la floraison/fructification, pas dans un but d'éradication.

**ARRACHAGE** : Arrachage des racines. Il est important d'en enlever autant que possible du sol. Si la coupe est faite sans arrachage, la liane rejette.

- **Pour les jeunes individus** : Il est assez facile sur les jeunes individus, le réseau racinaire est traçant.
- **Pour les individus plus âgés** : Une technique a été testée : si la racine résiste, laisser une longueur d'environ 50 cm et la tordre dans le sens des aiguilles d'une montre (à l'inverse de son sens naturel), puis attacher avec un ruban ou ficelle en fibre naturelle : la liane finira par sécher.

Les lianes sont ensuite mises en « pelote » pour éviter de perdre les petits morceaux, puis sorties du milieu. Les déchets de lutte sont récupérés par les services de la mairie pour mise en compostage. Il est important de noter qu'à haute altitude (taux d'humidité élevé et températures basses), les lianes ne sèchent pas, et chaque morceau peut possiblement s'auto-bouturer.

Selon la saison, les efforts sont concentrés soit sur l'arrachage des plantules, soit sur la coupe des lianes avant floraison.

Cette méthode fonctionne sur des petites surfaces d'invasion, qui avec des suivis réguliers peut permettre l'éradication. Cependant, elle n'est pas à utiliser dans le cas où la surface serait trop importante ou les moyens trop limités pour assurer le suivi.



## PRESCRIPTIONS PARTICULIÈRES

 Pas de prescription particulière.

